

Formations drone et réglementation 2026 : éclairage et position de Drony sur l'évolution du secteur

Une clarification nécessaire à l'approche de 2026

Chez Drony, nous souhaitons apporter une réponse claire et complète aux nombreuses questions qui concernent l'avenir des formations drone et le rôle des centres de formation à l'approche de l'échéance réglementaire de 2026.

Il est utile de rappeler que, **avant 2018**, aucune formation pratique n'était obligatoire. Pour autant, de nombreux exploitants faisaient déjà le choix de se former, par souci de sérieux et de professionnalisation de leur activité.

Une période structurante pour la filière (2018–2025)

Entre **2018 et fin 2025**, la formation pratique est devenue obligatoire dans de nombreux cadres d'exploitation. Cette période a structuré le secteur et contribué à éléver le niveau global de compétences des télépilotes professionnels.

Ce que change réellement la réglementation à partir de 2026

À partir de **janvier 2026**, la réglementation européenne introduira davantage de flexibilité pour les usages simples.

En revanche, **les opérations plus complexes**, comme les vols en agglomération avec des drones lourds ou les vols hors vue (BVLOS), **continueront d'exiger une formation pratique encadrée**.

Il faut également rappeler que, pour les missions réalisées en agglomération, **les préfectures exigeront que ces opérations soient menées par de véritables professionnels du drone**. Être professionnel, dans ce contexte, ne se limitera pas à disposer d'un numéro de SIRET ou d'un mandat client. Cela implique une **maîtrise technique, réglementaire et opérationnelle**, acquise à travers une formation sérieuse et un réel retour d'expérience.

Centres de formation : inquiétudes légitimes, réalités à nuancer

Nous entendons les inquiétudes exprimées ces derniers mois concernant l'avenir de certains centres de formation. Il est probable que tous ne sauront pas s'adapter à cette nouvelle phase du secteur, en particulier ceux qui n'ont pas été en mesure d'accompagner durablement leurs stagiaires ou d'apporter une réelle valeur ajoutée.

Pour autant, il est important de ne pas faire d'amalgame.

Chez Drony, **plus de 2 500 personnes ont été formées en près de 13 ans d'activité**. Notre approche a toujours reposé sur le **transfert réel de compétences**, la transparence et l'accompagnement, sans rétention d'information, aucune.

Nous restons convaincus que de nombreux professionnels continueront de privilégier un cadre de formation structuré pour intégrer le drone dans leur activité, plutôt que d'aborder seuls des environnements réglementaires et opérationnels de plus en plus exigeants.

La réglementation 2026 ne marque donc pas la fin des centres de formation, **mais une évolution du secteur qui valorisera l'expertise, l'expérience et la capacité réelle d'accompagnement des professionnels**.

Une continuité assumée chez Drony

Chez Drony, nous poursuivrons cette logique en faisant évoluer nos programmes afin de répondre aux besoins des exploitants, qu'ils soient déjà en activité ou en phase de transition.

Notre objectif reste inchangé : **accompagner des professionnels, avec des outils, des formations et une vision pragmatique du terrain.**

Dans ce cadre, **une évolution de nos programmes de formation sera prochainement annoncée**, afin d'accompagner au mieux cette transition réglementaire et les réalités opérationnelles de 2026.

Informations & contact

Pierre ANDRÉ - Instructeur, télépilote et responsable des formations
contact@drony.fr • 06 23 66 28 17

Jérôme THIERRY - Gérant
contact@drony.fr • 06 72 79 04 54

www.drony.fr • [Facebook](#) • [Instagram](#) • [Linkedin](#)